



CONSEIL GÉNÉRAL Haute-Loire

Environnement

Chaque jour, avec vous.

“ APPEL A PROJETS LES DEFIS ECOL'EAU ”

2007
2008

Lancé par le Conseil Général
à destination des élèves des écoles
primaires, collèges et lycées de la
Haute-Loire

Avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau
Loire-Bretagne et en partenariat avec
l'Education Nationale et le CPIE du Velay





La Haute-Loire a la chance d'être le berceau du plus important fleuve de France. Situé très en amont, notre département abrite des milliers de sources, des zones humides remarquables et plus de 3 500 km de rivières aux eaux vives.

Le Conseil Général, conscient de l'importance des cours d'eau pour le développement et la mise en valeur de son territoire, conduit depuis maintenant plusieurs années une politique volontariste dans le domaine de l'eau. Le lancement du programme Zones humides du Devès, l'animation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire amont, l'institution d'une cellule d'assistance technique aux opérations d'entretien de rivières (cellule ASTER) et la création de l'Observatoire Départemental de l'Eau témoignent de cette forte volonté.

Soucieux d'inscrire sur le long terme son action de terrain, le Conseil Général de la Haute-Loire accompagne ces différents programmes de mesures de fond participant à la sensibilisation de la population locale dont le plus jeune public. L'appel à projets " Les défis Ecol'eau " lancé auprès des écoles primaires (CM1 et CM2), collèges et lycées lors de la rentrée scolaire 2005/2006 et 2006/2007, en constitue l'initiative la plus originale.

Satisfaits par ces deux années de mise en oeuvre qui ont permis de faire émerger 26 projets originaux tels que la conception d'un jeu de société, l'invention de machines infernales, la création d'un sentier sur l'eau ou encore la mise en scène d'une pièce théâtrale, les élus du Conseil Général ont souhaité reconduire l'appel à projets pour l'année 2007/2008.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre des priorités du Rectorat au travers du projet fédérateur " Eauvergne Eaumonde " qui vise à faire de l'Auvergne une région exemplaire en matière d'éducation à l'eau.

Le Conseil Général a ainsi souhaité donner les moyens aux enfants de la Haute-Loire de devenir des citoyens impliqués dans la préservation de la ressource en eau.

C'est dans cette optique que je souhaiterais inviter les classes à monter un projet éducatif dans une thématique qui nous est chère.

Gérard ROCHE
Président du Conseil Général
de la Haute-Loire

LES DÉFIS ECOL'EAU. QUE SA QUÒ ?

Les défis Ecol'Eau, appel à projets du Conseil Général sur le thème de l'eau (rivières et milieux aquatiques associés, gestion globale de la ressource en eau) s'adresse aux élèves des écoles primaires (CM1 et CM2), collèges et lycées de la Haute-Loire. Les projets d'écoles intégrant des CP, CE1 et CE2 sont également acceptés.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS LAURÉATS :

Un jury de sélection composé de représentants du Conseil Général, de l'Agence de l'Eau et de l'Education Nationale, retiendra **15 projets** (5 projets d'école primaire, 5 projets de collège et 5 projets de lycées) selon les critères suivants :

- la diversité des publics visés par le projet une fois réalisé (autres classes, population locale, catégories d'usagers),
- la pluridisciplinarité du projet,
- la diversité des natures d'opérations liées à la mise en œuvre du projet,
- le caractère reproductible du projet.

ACCOMPAGNEMENTS TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROJETS LAURÉATS :

Le Conseil Général vous donne les moyens de réaliser des projets de qualité. Chaque classe bénéficiera :

- d'un **accompagnement technique** au travers de 7 journées d'animation coordonnées par le CPIE du Velay et pouvant mobiliser les compétences de divers intervenants en fonction de votre sujet (Conservatoire Botanique, Fédération de Pêche, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, LPO, Nature Haute-Loire,...),
- d'un **accompagnement financier à hauteur de 1200 euros maximum**, pour vous aider à la prise en charge du matériel et des déplacements nécessaires à la bonne exécution de votre projet.

RESTITUTION DES PROJETS LAURÉATS :

Afin de valoriser le travail des enfants, une restitution des défis sera organisée fin mai 2008.



Le CPIE du Velay se tient à votre disposition pour vous accompagner dans le montage de votre dossier de candidature, dont la composition vous est décrite au dos de la plaquette.

CONTACT :

Christiane ASSIE ou Rachel GARNAUD
Tél. : 04 71 03 01 17

“ APPEL A PROJETS LES DEFIS ECOL'EAU ”

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

VOTRE CLASSE SOUHAITE SE LANCER UN DÉFI POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2007/2008 ?

Pour vous inscrire, rien de plus facile !

1ère étape : constituez votre dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

- le nom de l'établissement scolaire,
- le nom de l'enseignant responsable,
- le ou les niveau(x) scolaire(s) concerné(s) et le nombre d'élèves,
- un descriptif précis et détaillé du projet (cf. règlement),
- la description de la réalisation finale qui sera exposée au Conseil Général.

Joignez au dossier la fiche de synthèse renseignée et le règlement signé.

2ème étape : envoyez votre dossier
avant le 12 octobre 2007 à :

**M. le Président du Conseil Général
de la Haute-Loire**

**1, place Monseigneur de Galard
BP 310
43011 LE PUY-EN-VELAY Cedex**

CONTACTS :

Christiane ASSIE ou Rachel GARNAUD
CPIE du Velay

Le Riou - 43700 CHASPINHAC

Tél. : 04 71 03 01 17 - Fax : 04 71 03 08 02

Email : cpie.velay.animation@wanadoo.fr



VELAY

Cathy ESPERET
Service Environnement du Conseil Général
de la Haute-Loire

1 place Monseigneur de Galard - BP 310
43011 LE PUY-EN-VELAY Cedex

Tél. : 04 71 07 43 86 - Fax : 04 71 07 43 52

Email : catherine.esperet@cg43.fr

